



Cap Soleil
Bourg-en-Bresse



UNE RÉSIDENCE PARTAGÉE POUR FAVORISER L'INCLUSION

Toujours à vos côtés !

Dynacité 
LOGEMENT





FACILITER L'INCLUSION

Engagé dans une démarche visant à faciliter l'inclusion, Dynacité a mis en service en 2021 la résidence « Cap Soleil ». Idéalement située au cœur de Bourg-en-Bresse, cette résidence se veut inclusive.

L'idée : créer une relation de voisinage bienveillante dans un résidence mêlant des logements locatifs sociaux classiques et des logements adaptés avec des personnes porteuses de trisomie 21.

UN PROJET INÉDIT ET PARTENARIAL

Ce projet, imaginé par l'association Enfants Soleil 01, a fait l'objet d'une convention avec Dynacité. La résidence Cap Soleil s'adresse à des personnes adultes autonomes, atteintes de trisomie 21 et qui ont besoin de se sentir en sécurité.

« Dynacité a répondu à notre appel et avait un terrain disponible. Les choses se sont rapidement mises en place. Le projet de construction a été conçu autour de nos demandes et de nos besoins. Nous voulions une résidence inclusive et à taille humaine. C'est un très beau projet et nous sommes très heureux de cette collaboration »

Marie-Christine Arban,
Vice-Présidente de l'association
Enfants Soleil 01



Cette idée est née au sein de l'association Enfants Soleil 01 il y a déjà quelques années, à l'époque où les enfants de l'association étaient encore des adolescents. L'objectif était de préparer leur avenir, en se basant sur des opérations similaires réalisées avec succès en France.

C'est à l'occasion d'une conférence sur le sujet, durant laquelle des élus et des bailleurs étaient présents, que Dynacité a souhaité s'engager aux côtés de l'association Enfants Soleil 01.

Le projet a été imaginé conjointement, afin de répondre aux attentes de l'association et à celles des personnes porteuses de trisomie 21.

« Nous attendons des autres locataires de l'empathie et de la bienveillance. On ne leur demande pas de prendre en charge nos jeunes : ils sont autonomes et ont une famille », explique Marie-Christine Arban, présidente de l'association Enfants Soleil 01.



UNE ORGANISATION ADAPTÉE À L'INCLUSION



Présence d'une éducatrice spécialisée par l'association quelques heures par semaine



Des temps d'échanges pour rassurer les locataires et développer l'adhésion au projet



Une boîte à idées pour proposer des activités et des temps de partage



Un entretien préalable avec chaque locataire pour valider l'adhésion des locataires au projet



La signature d'une charte par les locataires non porteurs de trisomie

UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE

« En construisant ce type de résidence, Dynacité répond pleinement à sa mission de service public : loger le plus grand nombre. C'est surtout répondre à une aspiration légitime des personnes porteuses de trisomie 21, avoir un logement autonome et la possibilité de mener une vie intégrée dans la société. Nous avons pris un plaisir tout particulier à construire cette résidence, et j'en suis très fier »

Marc Gomez, Directeur Général
de Dynacité



La résidence « Cap Soleil » est constituée de 12 logements sociaux. 6 sont réservés à des personnes porteuses de trisomie 21.

Les loyers sont plafonnés par type de financement (PLAI, PLUS, PLS) pour garantir la solvabilité des locataires et la mixité sociale.



1,3 millions d'euros
coût global du projet



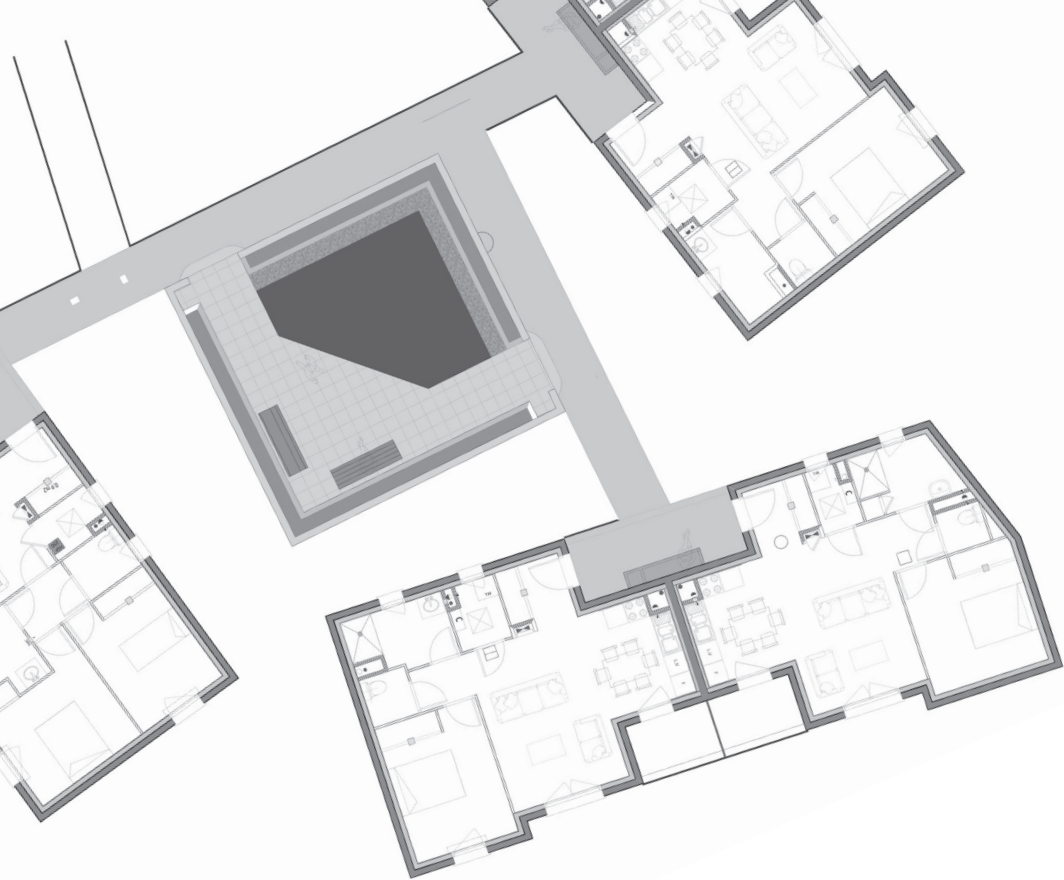
12 logements
8 T2 et 4 T3



Équipements
de qualité



Loyer à pa
charges a



DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

- Une salle commune, lieu de vie partagé pour organiser des temps collectifs
- Des extérieurs dédiés à un potager partagé
- Equipements de sécurité
- Placards muraux, carrelage et sols PVC
- Chauffage individuel gaz
- Volets roulants électriques



À partir de 377€
comprises



1 salle commune
équipée



14 places
de stationnement



Livraison
septembre 2021

Dynacité

LOGEMENT

www.dynacite.fr

